Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/10	Net au 31/12/09
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	40 750,00	25 372,22	15 377,78	23 377,78
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage	848 500,82	726 609,00	121 891,82	112 786,48
Autres immobilisations corporelles	751 124,11	507 016,48	244 107,63	256 158,21
Immob. en cours / Avances et acomptes	222 784,84		222 784,84	11 648,00
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	1 863 159,77	1 258 997,70	604 162,07	403 970,47
Stocks				
Matières premières et autres approv.	2 618,00		2 618,00	2 618,00
En cours de production de services	45 381,00		45 381,00	71 171,00
Créances				
Usagers et comptes rattachés	159 444,78	22 632,00	136 812,78	277 656,47
Autres créances	566 268,79		566 268,79	590 077,25
Divers				
Valeurs mobilières de placement	643 728,03		643 728,03	615 661,00
Disponibilités	339 523,38		339 523,38	107 726,79
Charges constatées d'avance	6 906,30		6 906,30	20 830,77
ACTIF CIRCULANT	1 763 870,28	22 632,00	1 741 238,28	1 685 741,28
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	3 627 030,05	1 281 629,70	2 345 400,35	2 089 711,75

Bilan

	Net au 31/12/10	Net au 31/12/09
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	640 285,87	640 285,87
Autres réserves	434 624,02	455 911,03
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 303,56	-21 287,01
Subventions d'investissement	818 108,29	616 268,23
FONDS PROPRES	1 894 321,74	1 691 178,12
Fonds associatifs avec droit de reprise		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques	3 000,00	8 000,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3 000,00	8 000,00
Fonds dédiés sur subventions	147 985,00	126 727,00
FONDS DEDIES	147 985,00	126 727,00
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	62 290,97	62 993,50
Dettes fiscales et sociales	149 218,24	158 903,13
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	33 969,40	
Produits constatés d'avance	54 615,00	41 910,00
DETTES	300 093,61	263 806,63
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	**2 345 400,35**	**2 089 711,75**

Compte de résultat

	du 01/01/10 au 31/12/10 12 mois	%	du 01/01/09 au 31/12/09 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Production vendue	615 878,39	49,98	619 304,44	51,24	-3 426,05	-0,55
Production stockée	-25 790,00	-2,09	12 889,00	1,07	-38 679,00	-300,09
Production immobilisée	22 465,00	1,82	26 330,46	2,18	-3 865,46	-14,68
Subventions d'exploitation	616 462,12	50,02	589 346,69	48,76	27 115,43	4,60
Reprises et Transferts de charge	8 300,00	0,67	1 331,03	0,11	6 968,97	523,58
Autres produits	7 295,81	0,59	5 457,12	0,45	1 838,69	33,69
Produits d'exploitation	**1 244 611,32**	**101,00**	**1 254 658,74**	**103,81**	**-10 047,42**	**-0,80**
Achats de matières premières	179 561,64	14,57	240 356,52	19,89	-60 794,88	-25,29
Autres achats non stockés et charges externes	300 168,67	24,36	272 986,77	22,59	27 181,90	9,96
Impôts et taxes	13 170,28	1,07	35 944,31	2,97	-22 774,03	-63,36
Salaires et Traitements	539 677,81	43,79	493 531,21	40,83	46 146,60	9,35
Charges sociales	246 958,03	20,04	221 342,60	18,31	25 615,43	11,57
Amortissements et provisions	183 648,92	14,90	212 612,26	17,59	-28 963,34	-13,62
Autres charges	2 000,00	0,16	2 072,46	0,17	-72,46	-3,50
Charges d'exploitation	**1 465 185,35**	**118,89**	**1 478 846,13**	**122,36**	**-13 660,78**	**-0,92**
RESULTAT D'EXPLOITATION	-220 574,03	-17,90	-224 187,39	-18,55	3 613,36	-1,61
Produits financiers	4 799,82	0,39	8 758,10	0,72	-3 958,28	-45,20
Charges financières	121,42	0,01	660,64	0,05	-539,22	-81,62
Résultat financier	**4 678,40**	**0,38**	**8 097,46**	**0,67**	**-3 419,06**	**-42,22**
RESULTAT COURANT	-215 895,63	-17,52	-216 089,93	-17,88	194,30	-0,09
Produits exceptionnels	130 115,94	10,56	172 634,92	14,28	-42 518,98	-24,63
Charges exceptionnelles	289,75	0,02			289,75	
Résultat exceptionnel	**129 826,19**	**10,53**	**172 634,92**	**14,28**	**-42 808,73**	**-24,80**
Impôts sur les bénéfices	-108 631,00	-8,82	-48 362,00	-4,00	-60 269,00	124,62
Report des ressources non utilisées	126 727,00	10,28	100 533,00	8,32	26 194,00	26,06
Engagements à réaliser	147 985,00	12,01	126 727,00	10,48	21 258,00	16,77
EXCEDENT OU DEFICIT	1 303,56	0,11	-21 287,01	-1,76	22 590,57	-106,12

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association :
HOLO 3

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2010, dont le total est de 2 345 400 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 1 304 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2010 au 31/12/2010
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/04/2011 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2010 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Opérations de recherche et d'étude partiellement exécutées à la clôture de l'exercice : conformément au règlement CRC n° 99-08, l'association a fait le choix de la méthode à l'achèvement. Le chiffre d'affaire n'est comptabilisé qu'à l'achèvement des contrats. En cours d'opération, les travaux en cours sont constatés à la clôture de l'exercice à hauteur des charges qui ont été enregistrées. L'association dispose d'outils de gestion lui permettant d'estimer de façon fiable le résultat à terminaison. L'association a cependant choisi de ne pas prendre en compte les éventuelles charges financières correspondantes.
Lorsque le résultat estimé à terminaison est négatif, les travaux en cours sont limités au montant du contrat. Une provision pour risques égale à la différence entre la perte globale prévisionnelle et la perte déjà réalisée à la clôture de l'exercice est comptabilisée.

Fonds dédiés : la part des subventions de fonctionnement qui n'a pu être encore utilisée à la clôture de l'exercice est enregistrée en fonds dédiés.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais liés à l'acquisition (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) des titres de participation sont incorporés au prix de revient de ces titres. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnelles

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Subvention versée par la région pour 187 000 €

Une subvention d'un montant total de 187 000 € est inscrite en subvention d'investissement pour :
- le développement d'un tunnel de mesure pour 50 000 €,
- le développement d'une Plate-forme de Contrôle Non Destructif pour 137 000 €.

Au 31/12/2010, les matériels utilisés et les heures passées à la conception de ce projet d'élèvent à 50 947 € (tunnel de mesure) et 137 269 € (Plate-forme de Contrôle Non Destructif) et ont été immobilisés

Ces subventions seront reprises sur la durée d'amortissement des travaux, soit 3 ans à compter de l'achèvement du tunnel de mesure et de la Plate-forme de Contrôle Non Destructif qui devrait intervenir courant 2011.

Subventions pour le projet ECOTECH ECOCND versées par la Région pour 176 254 € et le FEDER pour 71 267 €.

Le projet ECOTECH ECOCND est un projet de création d'un capteur utilisatn le technique ultrasons et vision pour la détection des défauts sans émission de polluants.

Deux subventions d'un montant total de 247 523 € sont inscrites en subvention d'investissement pour la conception de ce projet :
- une subvention Région pour 176 256 €,
- une subvention FEDER pour 71 267 €.

Les matériels utilisés et les heures passées à la construction de ce prototype sont immobilisées à hauteur du financement octroyé par les organismes publics.

Au 31/12/2010, les matériels utilisés et les heures passées à la conception de ce projet d'élèvent à 35 704 € et ont été immobilisés.

Ces subventions seront reprises sur la durée d'amortissement des travaux, soit 3 ans à compter de l'achèvement du projet qui devrait intervenir courant 2011.

Subventions pour le projet NUMERISATION 2D 3D versées par la Région pour 33 750 € et le FEDER pour 13 642 €

Le projet NUMERISATION 2D 3D est un projet de mise à jour des équipements de numérisation 3D et d'apport d'applications nouvelles en réalisant le lien entre la numérisation 2D et 3D.

Deux subventions d'un montant total de 47 392 € sont inscrites en subvention d'investissement pour la conception de ce projet :
- une subvention Région pour 33 250 €,
- une subvention FEDER pour 13 642 €.

Les matériels utilisés et les heures passées à la construction de ce prototype sont immobilisées à hauteur du financement octroyé par les organismes publics.

Au 31/12/2010, les matériels utilisés à la conception de ce projet d'élèvent à 24 907 € et ont été immobilisés.

Ces subventions seront reprises sur la durée d'amortissement des travaux, soit 3 ans à compter de l'achèvement du projet qui devrait intervenir courant 2011.

Faits caractéristiques

Subventions pour le projet CONTROLE CLAD versées par la Région pour 11 250 € et le FEDER pour 4 791 €.

Le projet CONTROLE CLAD est un projet de conception d'un outil de contrôle du procédé CLAD.

Deux subventions d'un montant total de 16 041 € sont inscrites en subvention d'investissement pour la conception de ce projet :
- une subvention Région pour 11 250 €,
- une subvention FEDER pour 4 791 €.

Les matériels utilisés et les heures passées à la construction de ce prototype sont immobilisées à hauteur du financement octroyé par les organismes publics.

Au 31/12/2010, auncune prestation n'a été réalisée sur le pojet CONTROLE CLAD.

Ces subventions seront reprises sur la durée d'amortissement des travaux, soit 3 ans à compter de l'achèvement du projet qui devrait intervenir courant 2011.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	40 750			40 750
Immobilisations incorporelles	**40 750**			**40 750**
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	786 714			848 501
- Installations générales, agencements				
- Matériel de transport	29 234			46 087
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	627 615			705 037
- Immobilisations corporelles en cours	11 648			222 785
Immobilisations corporelles	**1 455 211**			**1 822 410**
- Participations évaluées par mise en				
ACTIF IMMOBILISE	1 495 961			1 863 160

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions				
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice				
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	17 372			25 372
Immobilisations incorporelles	**17 372**			**25 372**
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	673 927			726 609
- Installations générales, agencements				
- Matériel de transport	29 234			29 384
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	371 457			477 633
Immobilisations corporelles	**1 074 618**			**1 233 625**
ACTIF IMMOBILISE	1 091 990			1 258 998

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 732 620 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	159 445	159 445	
Autres	566 269	566 269	
Charges constatées d'avance	6 906	6 906	
Total	732 620	732 620	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Produits à recevoir

	Montant
Banque - Intérêts courus à recevoir	3 640
Total	**3 640**

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds	640 286			640 286
Total fonds sans droit reprise	**640 286**			**640 286**
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise				
Ecarts de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	455 911		21 287	434 624
Report à Nouveau				
Résultat de l'exercice	-21 287	22 591		1 304
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement	616 268	201 840		818 108
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
Total fonds associatifs	**1 691 178**	**224 431**	**21 287**	**1 894 322**

Notes sur le bilan

Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions pour risques et charges

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	134 727	150 985	134 727		150 985
Total	**134 727**	**150 985**	**134 727**		**150 985**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		150 985	8 000		
Financières					
Exceptionnelles		147 985	126 727		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	62 291	62 291		
Dettes fiscales et sociales	149 218	149 218		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	33 969	33 969		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	54 615	54 615		
Total	**300 094**	**300 094**		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	10 868
Provision congés payés	31 130
Autres charges à payer	1 705
Charges sociales s/congés payés	13 390
Oragnismes sociaux charges à payer	1 007
Autres charges à payer	9 828
Total	**67 928**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	6 906		
Total	**6 906**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	54 615		
Total	**54 615**		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Subventions d'exploitation

Suivi des fonds dédiés

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours de l'exercice B	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restants à engager en fin d'exercice A - B + C
Subvention Région 20	*517 000*	*105 654*	*105 654*		
Subvention Feder 200	*42 960*	*21 673*	*21 673*		
Subvention Région 20	*523 000*			*115 515*	*115 515*
Subvention Feder 201	*60 469*			*32 470*	*32 470*
Total	**1 143 429**	**127 327**	**127 327**	**147 985**	**147 985**

Pas de mission ou mission non normalisée / Voir attestation de l'expert comptable

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements de retraite

Une évaluation des engagements a été réalisée en retenant les critères suivants :
- Départ à la retraite à 65 ans,
- Formule légale de l'indemnité de départ à la retraite,
- Probabilité que le salarié soit présent au sein de l'effectif au moment de prendre sa retraite : 75% si le salarié est âgé de plus de 50 ans, 50 % si l'âge du salarié est compris entre 40 et 50 ans, 25% si l'âge est compris entre 30 et 40 ans et 10% si le salarié est âgé de moins de 30 ans.

Sur la base de ces critères, l'indemnité de départ à la retraite a été évaluée à 16 147 € au 31 décembre 2010.

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	16 147
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	**16 147**

AUDIT ALSACE

- S.A.S. au capital de 50.000 €
  325 204 774 RCS COLMAR
  SIRET 325 204 774 00021
  APE 6920Z

- EUROCENTRE 50
  50, avenue d'Alsace
  68027 COLMAR CEDEX
  Tél. 03 89 20 43 63 / Fax 03 89 20 43 64
  E-mail : auditalsace@eurocentre50.com

HOLO 3

ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES METHODES ET TECHNIQUES HOLOGRAPHIQUES ET CONNEXES

7, rue du Général Cassagnou

68300 SAINT LOUIS

Association régie par les articles 21 à 79 du Code Civil local et inscrite au Registre des Associations du Tribunal d'Instance de HUNINGUE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2010

(du 01.01.2010 au 31.12.2010)

Aux Membres de l'organe délibérant,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association HOLO 3 tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les modalités retenues et décrites dans la note intitulée « Autre éléments significatifs » de l'annexe concernant :

- l'évaluation de la production immobilisée à l'actif de votre association,
- les plans d'amortissements des prototypes et l'étalement des subventions obtenues pour ces investissements.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Votre association enregistre des fonds dédiés sur subventions de fonctionnement tels que mentionnés en notes de l'annexe intitulées « Règles générales » et « Subventions d'exploitation ». Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des fonds dédiés s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par la direction pour identifier et évaluer les fonds restant à engager en fin d'exercice, ainsi que sur l'examen des dossiers concernés.

Nos travaux d'appréciation de ces estimations ne nous ont pas conduits à relever d'éléments susceptibles de remettre en cause le caractère raisonnable des modalités retenues pour ces estimations comptables, ainsi que des évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées sur ces éléments s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier de votre trésorier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

COLMAR, le 25 mai 2011

Le Commissaire aux Comptes

AUDIT ALSACE

Jean-Pierre EHRHART

Patrick MULLER